

L'art roman de la Provence alpine

183e Congrès archéologique de France. Alpes-de-Haute-Provence **Du 20 au 24 juin 2024**

La Société française d'Archéologie (SFA), créée en 1834 pour encourager au plan national l'étude et la publication des travaux scientifiques concernant les édifices anciens, a statutairement la charge d'organiser chaque année le Congrès archéologique de France, dont la 183e session se déroulera dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, du jeudi 20 au lundi 24 juin 2024.

Privilégiant le débat entre historiens de l'architecture, archéologues, architectes et amateurs éclairés, les congrès sont des occasions de contacts sur le terrain et de confrontations des idées entre responsables, amateurs et spécialistes, contribuant ainsi efficacement à la connaissance et à la sauvegarde des monuments. Le congrès annuel de la SFA est le moment où se rejoignent les sociétaires et toutes les personnes intéressées. Les autorités locales s'associent également à l'événement. Les présentations sur site sont complétées de conférences.















Présentation

La région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a déjà accueilli à douze reprises le Congrès archéologique du premier, en 1855, qui s'attacha aux territoires d'Aix et d'Avignon, aux derniers qui se sont tenus respectivement dans les Alpes-Maritimes en 2010 et dans le Vaucluse (Avignon et Comtat-Venaissin) en 2016. Les études ont ainsi privilégié les espaces voisins d'Aix, d'Arles ou d'Avignon tandis que l'intérieur du pays offrait l'image d'un parent pauvre. Dans l'actuel département des Alpes-de-Haute-Provence, seuls les sites de Digne et de Riez ont été visités lors du congrès de 1932. Les avancées de la recherche et le renouvellement des connaissances conduisent aujourd'hui à lui consacrer un congrès complet.

Suivant le fil de la thématique retenue : « L'art roman de la Provence alpine », nous visiterons une série d'édifices remarquables, dépendances de grandes abbayes (Ganagobie/Cluny, Salagon/Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon, Carluc/Montmajour, Manosque Notre-Dame de Romigier/Saint-Victor de Marseille) ou anciennes cathédrales (Digne, Forcalquier, Riez, Senez, Sisteron).

Les églises les plus anciennes relèvent de ce courant international que les historiens de l'architecture nomment le « premier art roman méridional ». En revanche, s'affirme au fil du temps une géographie artistique propre à la Provence alpine faite de la rencontre d'influences. À défaut de continuer à utiliser le terme désuet d'« École » romane provençale, il faut souligner l'existence de choix régionaux spécifiques marqués par une forte influence antique. En parallèle, d'autres réalisations illustrent les contacts avec les chantiers italiens. Nous découvrirons aussi les témoins d'un art roman qui se prolonge jusqu'à une date avancée du XIIIe siècle et montre sa capacité à se renouveler tandis que les formules gothiques peinent à s'imposer — on peut parler de véritable résistance à la réception des nouvelles modes. Le programme de visites nous conduira ainsi à voir dans ce territoire, trop souvent considéré comme isolé et archaïque, un carrefour artistique présentant une originalité certaine et où, parfois au sein d'un même édifice, s'entrecroisent les styles.

Coordination scientifique : Yann Codou, maître de conférences émérite en archéologie à l'Université Côte d'Azur.



Programme

Ouverture du 183e congrès de la SFA, précédée de l'assemblée générale annuelle, le jeudi 20 juin 2024 à partir de 15h30, salle Embarrades d'Osco Manosco (570 Chemin du Moulin Neuf, 04100 Manosque). Exceptionnellement cette année, il y aura deux villes relais pour le congrès. Les nuits du 20 et 21 juin se passeront à Manosque. Pour le reste du congrès, soit les nuits du 22 et 23 juin, la ville d'ancrage sera Digne.

Monuments

Manosque : églises Notre-Dame de Romigier et Saint-Sauveur, Céreste : prieuré de Carluc, Simiane-la Rotonde : château, Forcalquier : cathédrale Notre-Dame du Bourguet, Mane : prieuré de Salagon, Sainte-Tulle : chapelle Sainte-Tulle, Gréoux-les-Bains : château, Riez : cathédrale et baptistère, Moustiers-Sainte-Marie : église Sainte-Marie, Digne : cathédrale Notre-Dame du Bourg, Senez: cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, Castellane : Saint-Victor, Vergons : Notre-Dame de Valvert, Volonne : église Saint-Martin, Sisteron : cathédrale Notre-Dame des Pommiers, Ganagobie : prieuré.

Présentateurs

Guy Barruol, Directeur de recherche CNRS honoraire.

Philippe Borgard, Chargé de recherche CNRS honoraire.

Vincent Buccio, Conservateur du patrimoine, Chef du Service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence, Chercheur associé au Ciham, UMR 5648.

Sandrine Claude, Conservateur du patrimoine à la Direction Archéologie et Muséum de la ville d'Aix-en-Provence, chercheuse associée au LA3M, UMR 7298.

Yann Codou, Maître de conférences émérite, Université Côte-d'Azur, Laboratoire CEPAM, UMR 7264.

Maxime Dadure, Attaché de conservation du patrimoine, Service départemental d'archéologie des Alpes-de-Haute-Provence.

Mathias Dupuis, Conservateur du Patrimoine, Directeur de l'archéologie Chartres métropole / Ville de Chartres, chercheur associé au LA3M, UMR 7298.

Pierre Garrigou Grandchamp, Docteur en Histoire de l'Art et archéologie

François Guyonnet, Directeur du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue, Chercheur associé au Ciham, UMR 5648.

Andreas Hartmann-Virnich, Professeur d'histoire de l'art et archéologie, Aix-Marseille Université, LA3M, UMR 7298

Caroline Michel d'Annoville, Professeure en archéologie, Lettres Sorbonne Université, UMR 8167.

Frère Philippe, moine bénédictin (Ganagobie) et architecte

Catherine Poteur, Association Castrum Alpes-Maritimes, chercheuse associée au CEPAM, UMR 7264.



Modalités d'inscription

L'inscription au congrès est ouverte à tous moyennant le paiement d'un droit d'inscription. Les personnes non sociétaires peuvent également participer au congrès après s'être acquittées d'un supplément sur les droits d'inscription. Les habitants du département des Alpes-de-Haute-Provence et les membres des sociétés savantes régionales sont exonérés de ce supplément.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 29 avril et jusqu'au 1er juin 2024. Vous pouvez vous inscrire en retournant le bulletin d'inscription ou directement en ligne sur le site internet de la SFA (www.sfa-monuments.fr).

Les actes du congrès : un ouvrage de référence

La visite des monuments inscrits au programme du congrès est complétée par la publication ultérieure d'un important ouvrage scientifique regroupant les monographies et articles de synthèse rédigés par les présentateurs. Abondamment illustré, ce volume sera un ouvrage de référence essentiel à la connaissance du patrimoine architectural du département des Alpes-de-Haute-Provence.

> Le 180e Congrès archéologique de France, Nouveaux regards sur l'architecture médiévale en Anjou, 45 €

Actuellement disponible en librairie ou sur le site de la SFA









